

la butte

1952

CONDITIONS D'UTILISATION DU PROGRAMME DE FIDELITE ADELYA LA BUTTE

Mise à jour le : 3.09.22

Préambule

La société HOTEL RESTAURANT DE LA BUTTE, SAS, au capital social de 309 600 € / RCS Brest 301 897 484 / dont le siège social est Rue de la Mer, 29260 PLOUIDER, propose à ses clients un programme de fidélisation opéré par le biais d'Adelya Loyalty Operator.

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations de LA BUTTE et de sa clientèle dans le cadre du fonctionnement du programme de fidélité. Pour de plus amples informations, contacter le 02 98 25 40 54 ou info@labutte.fr

1 – Adhésion au programme de fidélité (conditions, modalités et contenu)

Le programme de fidélité est accessible sous réserve d'être membre au programme de fidélité LA BUTTE et sous réserve des présentes conditions générales.

L'adhésion au programme de fidélité LA BUTTE est gratuite et ouverte à toute personne physique de plus de 18 ans, agissant à titre personnel, sous les réserves suivantes :

- Inscription limitée à 1 personne par foyer
- LA BUTTE se réserve la possibilité de procéder, à tout moment, à toutes vérifications qui pourraient s'avérer nécessaires concernant l'identité et/ou les coordonnées des clients à l'adhésion (doublet, fiche inexistante et/ou incomplète...)
- Tout changement dans les données personnelles devra être notifié dans les meilleurs délais par courriel à info@labutte.fr ou en appelant le standard au 02 98 25 40 54.

L'adhésion au programme de fidélité LA BUTTE peut être réalisée via le lien présent sur les courriers de confirmation (hôtel et spa) <https://asp.adelya.com/Adelyaview/labutte/signup/La-Butte.html?lang=fr> ou le QR code présent à l'accueil de l'hôtel.

Pour adhérer au programme de fidélité, il est obligatoire de renseigner sa civilité, son nom, son prénom, son adresse, sa ville et son code postal de résidence, un courriel valide ainsi que sa date de naissance. Le programme de fidélité est entièrement dématérialisé soit pas de carte de fidélité remise. Aucune demande d'adhésion au programme de fidélité ne pourra être prise en compte par téléphone, par courriel ou par courrier. Si LA BUTTE constate qu'une personne détient plusieurs comptes soit à son nom soit au sein de son propre foyer, LA BUTTE se réserve la possibilité de résilier les comptes fidélité du membre et ce qui entraînera la suppression de tous ses avantages.

Le programme de fidélité permet à chaque membre inscrit, sur présentation de son compte fidélité ou d'une pièce d'identité en cours de validité :

- de cumuler des points (cf 2 a.) lors par exemple d'un séjour à l'hôtel et/ou repas consommé dans l'un de nos restaurants et/ou réalisation d'un soin
- de bénéficier d'autres avantages/services ponctuels ou récurrents décidés et mis en place par LA BUTTE au cours de l'année calendaire

la butte

1952

2 – Fonctionnement du programme de fidélité

Le programme de fidélité est nominatif et non cessible à un tiers soit seul le titulaire du compte fidélité peut bénéficier du cumul de points et/ou dépenser les avantages crédités (chèque fidélité, coupon anniversaire)

a. Cumul des points

Le cumul des points suppose que le membre a été et/ou se soit identifié au préalable ou sur présentation de son compte fidélité. Chaque dépense effectuée, quelque soit l'activité (hôtel et/ou restaurants et/ou spa), permet de cumuler des points, sauf dans les cas suivants :

- o Nuitées effectuées au travers des OTA comme Booking, Expedia et consorts...
- o Nuitées effectuées dans le cadre de contrat cadre négocié
- o Utilisation de bons cadeaux LA BUTTE déjà prépayés et/ou offerts dans le cadre de partenariats divers soit sous forme de valeur (ex : 300 euros...) soit pour une prestation définie (ex : un menu à la Table de la Butte, un soin de 50 minutes, le brunch du dimanche au Comptoir de la Butte, etc...).

- o La taxe de séjour car reversée à la communauté des communes de Lesneven

A chaque date d'anniversaire, le membre inscrit au programme de fidélité se voit offrir un coupon anniversaire de 10 € (cf 2 b.)

b. Génération, utilisation et durée de validité des coupons fidélité

Les membres du programme de fidélité LA BUTTE collectent 1 point pour chaque € dépensé au sein de l'établissement LA BUTTE. A chaque palier de 500 points cumulés, un coupon fidélité de 10 € est généré. Le membre a alors 90 jours pour venir le dépenser à sa guise au sein de LA BUTTE. Mais le client peut aussi décider d'économiser ses points pour atteindre des paliers supérieurs et donc débloquer un coupon d'un montant plus élevé :

- o A partir de 500 pts disponibles = coupon fidélité de 10 € utilisable sur une durée de 90 jours à compter de son activation
- o A partir de 1 000 pts disponibles = coupon fidélité de 20 € utilisable sur une durée de 90 jours à compter de son activation
- o A partir de 1 500 pts disponibles = coupon fidélité de 30 € utilisable sur une durée de 90 jours à compter de son activation...

Le membre peut cumuler un coupon fidélité avec celui reçu à la date de son anniversaire, lesquels sont à utiliser dans les 90 jours suivant leur activation. Ces coupons sont nominatifs, non cessibles, non fractionnables et ne sont pas convertibles en nature ou en euros. Un paiement par coupon peut être complété par tout autre moyen de paiement pour solder la facture en cours (carte bancaire, espèces...)

c. Consultation du nombre de points

A chaque adhésion, le membre reçoit un courriel de Bienvenue avec ses codes identifiants pour se connecter à son propre espace fidélité.

Le solde de points et de coupons générés y seront consultables en ligne. De même, les membres ont un accès permanent et sécurisé à toutes leurs données personnelles, sous réserve d'avoir activé un compte digital

d. Annulation de points

Les points acquis relatifs à un séjour et/ou un repas et/ou un soin ayant fait l'objet d'un remboursement seront annulés et décrédités du compte de fidélité du membre.

Dans le cas où le coupon de fidélité a été généré mais non encore utilisé, il sera automatiquement annulé. Dans le cas contraire, le compte de fidélité sera décrémenté du nombre de points correspondant au montant du ou des prestations remboursées.

Tout point indûment perçu par le membre sera automatiquement annulé par LA BUTTE.

Tout coupon de fidélité et/ou anniversaire non utilisés dans les 90 jours suivant leur activation sont automatiquement supprimés et ne sont plus visibles dans l'historique des coupons à utiliser.

la butte

1952

3 – Durée de l'adhésion au programme de fidélité – Modalités de résiliation

La durée d'adhésion au programme de fidélité LA BUTTE est indéterminée. Dans l'hypothèse où un membre ne fait pas usage du programme de fidélité pendant 2 ans, son compte est automatiquement annulé. Si un membre souhaite résilier son contrat d'adhésion au programme de fidélité, il lui suffit d'en faire la demande auprès de LA BUTTE ou de résilier son compte via son espace de fidélité au moyen de ses identifiants.

En cas de fraude ou suspicion de fraude, utilisation abusive et/ou non conforme aux conditions générales ou plus généralement, tout manquement aux conditions générales d'utilisation pourra entraîner de plein droit, la résiliation définitive du programme de fidélité avec blocage du compte fidélité et perte de tous les droits et avantages associés, sans prétendre à un quelconque dédommagement.

4 – Modification/ Arrêt du programme de fidélité LA BUTTE

Le programme de fidélité LA BUTTE pourra être suspendu, modifié ou supprimé en tout ou partie sans préavis. LA BUTTE pourra modifier à tout moment son barème de points. Aucune modification, y compris la suppression du programme de fidélité, n'ouvrira droit à indemnisation pour le membre. En cas d'arrêt du programme de fidélité, LA BUTTE informera ses membres par une information par courriel et/ou sur le compte de fidélité du membre

5 – Anomalie/Dysfonctionnement du programme de fidélité LA BUTTE

LA BUTTE ne pourra être tenu responsable des conséquences directes ou indirectes des éventuelles anomalies de fonctionnement du programme de fidélité indépendantes de sa volonté ou pouvant porter sur des avantages dont les membres auraient bénéficié, et ce quelle que soit la cause de ces anomalies.

6 – Réclamations – Informations

Pour toute information, réclamation ou question relative au programme de fidélité, le membre est invité à appeler le 02 98 25 40 54 ou à envoyer un courriel info@labutte.fr

7 – Fichiers électroniques – Protection de la vie privée

Les données personnelles demandées dans le formulaire d'adhésion au programme de fidélité LA BUTTE sont nécessaires à l'adhésion de ce programme. Tout changement dans les données personnelles communiquées devra être notifié dans les meilleurs délais soit en se connectant sur son espace fidélité soit en contactant LA BUTTE au 02 98 25 40 54 ou info@labutte.fr.

Le responsable de la gestion du programme de fidélité est LA BUTTE et son prestataire ADELYA LOYALTY OPERATOR.

Les informations concernant le membre sont utiles au fonctionnement du programme de fidélité LA BUTTE et permettent de lui adresser des communications commerciales, de mieux le connaître et ainsi d'améliorer et personnaliser ses services. En cliquant sur s'inscrire, le client accepte les conditions d'utilisation et le fait d'avoir lu la politique d'utilisation des données, y compris l'utilisation des cookies.

Le membre peut exercer son droit d'accès et de rectification dans les conditions prévues par la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à « l'informatique, aux fichiers et aux libertés ». Il lui suffit alors d'adresser sa demande par courriel à info@labutte.fr

8 – Responsabilité

La responsabilité de LA BUTTE ne saurait être engagée si l'inexécution ou la mauvaise exécution de ses obligations est imputable au membre du programme de fidélité, ou à un cas de force majeure.

la butte

1952

9 – Invalidité partielle – Modification des conditions générales

Si ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales étaient jugées illicites ou nulles, cette nullité n'aurait pas pour effet d'entraîner la nullité des autres dispositions de ces conditions. LA BUTTE se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment et sans préavis les présentes conditions générales, les adaptations ou les modifications étant alors applicables à toute utilisation du programme de fidélité postérieure à ces adaptations ou modifications.

10 – Litiges – Droit applicable – Juridiction compétente

Les présentes conditions générales sont soumises à l'application du droit français. Tout litige susceptible de résulter de l'interprétation ou de l'exécution des présentes conditions générales et de ses suites sera porté devant les tribunaux compétents.